CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE OU DU SIGLE

Pièces justificatives

POUR LA SOCIÉTÉ

- ❑ 1 copie des statuts mis à jour, certifiée conforme par le représentant légal.
- ❑ 1 copie du procès-verbal, certifiée conforme par le représentant légal.
- ❑ 1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis[1].

AUTRES PIÈCES

En cas de signature du formulaire par une autre personne que le représentant légal

- ❑ 1 original du pouvoir nominatif signé par le représentant légal, sauf si les actes comportent la procuration donnée au signataire du formulaire.

1 Pour les SNC et les sociétés en commandite simple, seul un exemplaire du journal est accepté s'il s'agit d'un journal papier OU si l'annonce est publiée dans un service de presse en ligne (SPEL) dûment habilité, une copie de l'attestation de parution.